

COMPTABILITÉ**Entraînement ciblé — Organisation comptable et enregistrement d'opérations d'achat**

Cas adapté du sujet officiel du Baccalauréat technologique STMG, spécialité Gestion et Finance, épreuve écrite, session 2014 (métropole, remplacement) — SARL « Chalets Berger » — dossier extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 40 minutes

Document autorisé :

Extrait du plan de comptes de l'entreprise (annexe 1).

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante ni moyen de transmission.

**Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.**

Notions et thématiques abordées

La lecture et l'analyse d'un plan de comptes

La distinction entre une charge (compte de classe 6) et une immobilisation (compte de classe 2)

L'apport d'une subdivision analytique des comptes de vente pour le pilotage de l'activité

L'enregistrement de factures d'achat au journal approprié

Contexte

La SARL « Chalets Berger » conçoit et construit des chalets et maisons en bois, livrés soit clé en main, soit en kit. Le dirigeant, M. Berger, s'interroge sur la pertinence de son organisation comptable et sur les informations que peut lui fournir son plan de comptes pour ses décisions de gestion.

En septembre N-1, deux factures d'achat parviennent au service comptable.

TRAVAIL À FAIRE

1. Préciser l'activité de l'entreprise en justifiant votre réponse à partir du plan de comptes (annexe 1).
2. Le dirigeant peut-il connaître, à la lecture de son plan de comptes actuel, la répartition de son chiffre d'affaires entre chalets vendus en kit et chalets vendus clé en main ? Justifier. Si non, proposer une solution adaptée.
3. Pour chacune des deux factures (annexes 2 et 3), indiquer si la dépense doit être enregistrée en charge ou en immobilisation, en justifiant votre réponse.
4. Enregistrer au journal approprié les deux factures des annexes 2 et 3.

Annexe 1 — Extrait du plan de comptes de l'entreprise

N° de compte	Intitulé
601100	Achats de bois
601200	Achats d'isolants et panneaux
601310	Achats de menuiseries extérieures
601320	Achats de menuiseries intérieures
...	...
701000	Vente de chalets en bois
...	...

Annexe 2 — Facture n°40243/N-1 du fournisseur MB Bois (achat de bois)

MB Bois 14, Av. Joseph AGID - 63130 ROYAT TEL (+33) 04 75 25 10 59		FACTURE DOIT SARL Chalets BERGER		
N° de Fact :	40243/N			
Date :	15/09/N			
N° de client :	10753			
Échéance :	A 30 jours fin de mois			
Réf	Désignation	Qté (m3)	P.U.	Montant
1523	Bois lamellé-collé Epicéa visible	3,996	450,00 €	1 798,20 €
1542	Bois lamellé-collé Epicéa visible,	3,476	430,00 €	1 494,68 €
1623	Bois massif de construction	4,838	350,00 €	1 693,30 €
1648	Bois massif de construction	2,154	350,00 €	753,90 €
Montant brut				5 740,08 €
Remise 5 %				287,00 €
Net commercial H.T.				5 453,08 €
Transport				180,00 €
Net H.T.				5 633,08 €
TVA 20%				1 126,62 €
Net à payer TTC				6 759,70 €

Annexe 3 — Facture n°2013.02.031 du fournisseur Val Meca Bois

Val Meca Bois 23, rue du hameau TEL (+33) 04 12 26 10 44		FACTURE DOIT SARL Chalets BERGER		
N° de Fact :	N.02.031			
Date :	21/09/N			
N° de client :	45236			
Échéance :	Paiement par chèque			
Réf	Désignation	Qté (u)	P.U.	Montant
Rab-420	Raboteuse STENTON type S 530-H300 (1)	1	4 000,00 €	4 000,00 €
Montant brut				4 000,00 €
Frais d'installation et port				250,00 €
Net H.T.				4 250,00 €
TVA 20%				850,00 €
Net à payer TTC				5 100,00 €